



Dossier de presse

III^e Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne Hébron, 23-24 janvier 2012

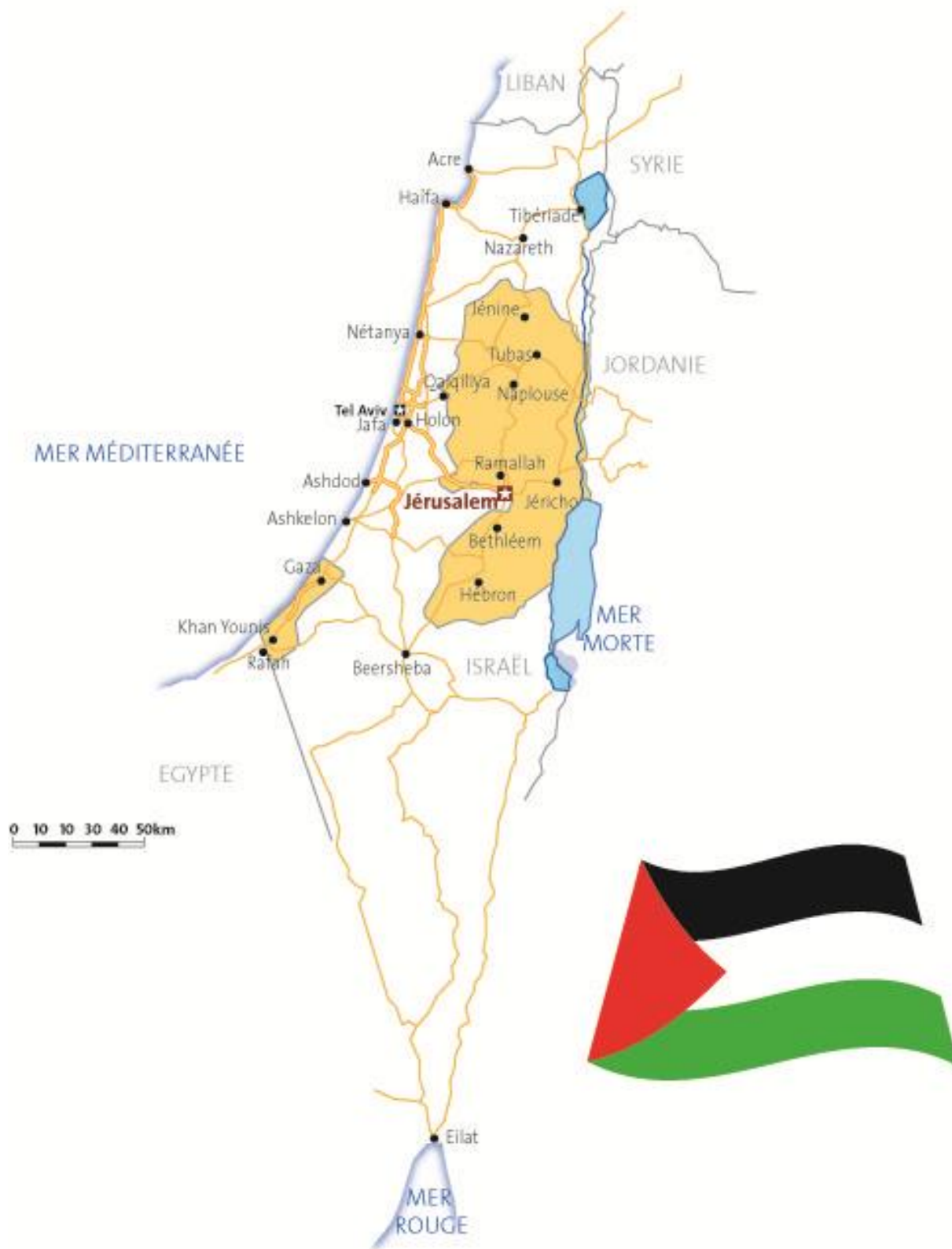
En partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Association des villes palestiniennes (APLA)



Service de presse : Emmanuelle Pauly +33 6 33 41 40 37

Sommaire

<u>Présentation du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.....</u>	<u>p 4</u>
<u>Communiqué de presse.....</u>	<u>p 8</u>
<u>Programme des Assises.....</u>	<u>p 10</u>
<u>Informations pratiques.....</u>	<u>p 14</u>



Présentation du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

Création

Le Fonds de Coopération Décentralisée pour la Palestine (FCDP) a été créé en novembre 1994, à l'initiative d'adhérents français de Cités Unies France, afin de coopérer avec des villes palestiniennes. Soutenu à ce moment-là par la Commission européenne, le ministère français des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Jeunesse et des Sports, le FCDP travaille en étroite collaboration avec le ministère du gouvernement local palestinien. C'était l'époque des accords d'Oslo et des grands espoirs au Moyen-Orient.

L'assassinat d'Yitzhak Rabin et les Intifadas ont mis fin aux perspectives de paix. Pour autant, les collectivités françaises n'ont pas baissé les bras. Le FCDP est devenu le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), en février 2003, et celui-ci a vu son activité croître régulièrement. Le RCDP réunit, conseille, forme et représente les collectivités locales françaises engagées en coopération décentralisée avec la Palestine.

Il s'appuie sur l'équipe de Cités Unies France à Paris et un bureau permanent à Ramallah. C'est donc une association à forte identité institutionnelle à laquelle n'adhèrent que des collectivités locales ou territoriales.

Le Président



Le réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP) est présidé par **M. Claude Nicolet**, adjoint au maire de Dunkerque, conseiller communautaire de la Communauté urbaine de Dunkerque et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

Claude Nicolet est né en mai 1963 à Dunkerque. Passionné par les questions de relations internationales, de politiques étrangères et de défense, il travaille ces questions à l'occasion de sa maîtrise puis de son DEA d'histoire à l'université de Lille III.

En 1995, il est élu conseiller municipal délégué aux relations internationales de la ville de Dunkerque. Lors des municipales de 2001, il intègre la communauté urbaine de Dunkerque en tant que conseiller communautaire délégué à la coopération décentralisée. En 2008, il devient adjoint au maire de Dunkerque en charge des relations internationales, des jumelages, de l'aide au développement et de Rosendaël. En mars 2010, à l'occasion des élections régionales, il est élu conseiller régional Nord Pas

de Calais. Il est également premier secrétaire de la fédération du Nord et secrétaire national du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC).

C'est notamment dans le cadre de la politique de développement à l'international de la Communauté Urbaine et de la Ville de Dunkerque que se développent de nombreux partenariats en direction de l'Algérie, du Maroc, du Brésil, de la Palestine, d'Israël, de l'Allemagne, de la Grande Bretagne, de la Belgique... C'est à ce titre qu'il devient président du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) au sein de Cités Unies France en 2003. La Communauté Urbaine de Dunkerque est en effet jumelée avec la ville de Gaza depuis 1996.

Militant associatif, il est également Président de l'antenne régionale Nord Pas de Calais de l'Association France-Algérie.

Rôles et missions

➤ **Actions politiques**

L'une des vocations du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine en France et en Europe est d'informer et de sensibiliser les populations à la situation vécue en Palestine, et d'être solidaire avec les partisans de la Paix. Les collectivités locales, membres du Réseau, se réunissent régulièrement (assemblée générale, bureau, groupes de travail) et sont appelées à diffuser les contenus des actions et des échanges avec leurs partenaires palestiniens, auprès de leurs concitoyens.

Les collectivités locales réunies dans le RCDP interpellent aussi les autorités gouvernementales et autres institutions concernées par le processus de paix lorsqu'elles le jugent utile. Le RCDP s'inscrit dans une logique européenne, mais il a aussi vocation à mobiliser les collectivités locales et les associations de collectivités locales des pays du sud de la Méditerranée, notamment au Maghreb. Le RCDP est donc un acteur de la coopération euro-méditerranéenne.

➤ **Les projets entre collectivités locales et les actions thématiques**

Depuis sa création, le RCDP s'est attaché à travailler, en étroite collaboration avec le Ministère palestinien du gouvernement local, en particulier dans le développement d'actions prioritaires concernant la jeunesse palestinienne et l'élaboration de séminaires et programmes de formation. Le RCDP et Cités Unies France coopèrent également avec l'Association des Autorités Locales Palestiniennes (APLA). Toute cette action se fait en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et européennes à Paris et avec le Consulat général de France à Jérusalem.

➤ **Les actions de « ville à ville »**

Le RCDP vise à développer et faciliter les relations entre les collectivités locales françaises et leurs homologues palestiniennes. De ce fait, le RCDP permet l'établissement de partenariats franco et euro-palestiniens, en aidant au montage de projets et de programmes de coopération, en organisant des missions techniques et politiques dans les territoires palestiniens.

Les projets des collectivités locales françaises peuvent concerner les domaines de la jeunesse, des sports, de la culture mais aussi le développement urbain et l'appui institutionnel (formation des élus et des cadres) et plus généralement de tout ce qui relève des compétences des collectivités. Ces projets sont conduits directement par les collectivités locales, avec l'assistance technique et logistique du RCDP.

Événements marquants depuis la création du groupe-pays

- La conférence de Dunkerque : en décembre 2002 s'est tenue, à la Communauté urbaine de Dunkerque, la première conférence des collectivités et des ONG européennes dans les territoires palestiniens. Devant plus de 200 membres et 15 maires palestiniens, dont le président de l'APLA, cette conférence a vu la création du 1er réseau des Collectivités Européennes pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO). Le RCDP y siège pour les collectivités françaises. En juillet 2004, ce réseau a effectué son premier déplacement en Israël et en Palestine. La deuxième conférence du réseau s'est tenue à Cordoue, en juin 2005, tandis que la troisième conférence a eu lieu à Venise, en septembre 2008 ;
- 2004/2005 : observations des élections municipales en Palestine ;
- 2006 : lancement de l'opération de solidarité en direction des collectivités locales palestiniennes (ouverture d'un fonds d'urgence) ;
- 2007 : organisation des 2èmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne à l'Institut du monde arabe (Paris) ;
- Mars 2009 : mission politique de Cités Unies France dans la Bande de Gaza, suite au conflit du mois de février causant plusieurs centaines de morts ;
- 2009 : ouverture d'un fonds de solidarité et d'urgence pour les collectivités locales et la population palestinienne de la Bande de Gaza : « Urgence à Gaza ».
- Décembre 2010 : mission dans les territoires palestiniens afin de préparer les prochaines Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne.

Perspectives 2012

- Troisième Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne (janvier 2012) ;
- Organisation des séminaires thématiques sur la coopération décentralisée ;
- Mission d'accompagnement des prochaines élections municipales en Palestine (à confirmer) ;
- Mission d'élus français dans les Territoires Palestiniens à la rencontre des prochains maires élus (Cisjordanie et Bande de Gaza) ;
- Poursuite des travaux avec le réseau européen COEPPPO.

Publications

- Dossier-pays Palestine (2008)
- Répertoire des partenariats de coopération décentralisée franco-palestiniens

Contacts

Simoné Giovetti, chargé de mission

Tél. : +33 1 53 41 81 87 - Fax : +33 1 53 41 81 41

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Yasser Abed, chef de projets à Ramallah

Tél. : + 972 2 2964261

Courriel : fcdpi@yahoo.fr

Emmanuelle Pauly, service de presse

Tél. : +33 6 33 41 40 37

Courriel : emmanuelle.pauly@gmail.com



Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

Service de presse

Paris, le 6 janvier 2012

Communiqué de presse

Forte mobilisation attendue des collectivités locales pour les III^e Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne les 23 et 24 janvier 2012 à Hébron.

Cités Unies France et le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), en partenariat avec l'Association des Villes Palestiniennes (APLA), et avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, tiendront les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne les 23 et 24 janvier prochains à Hébron en Palestine.

Ces Assises représentent un événement institutionnel important pour la coopération décentralisée, mais aussi un événement politique alors que la Palestine vient d'adhérer le 31 octobre comme membre à part entière de l'Unesco, avec le vote favorable de la France.

Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique et l'engagement des collectivités locales françaises aux côtés des collectivités palestiniennes. Le nombre croissant de partenariats indique clairement la volonté politique des collectivités locales de soutenir les institutions du futur Etat de Palestine.

La forte mobilisation attendue des élus français et palestiniens fera de ces III^e Assises une rencontre internationale d'envergure et sera l'occasion pour les collectivités territoriales françaises partenaires de réaffirmer leur soutien, mais aussi de travailler ensemble à un développement partagé, au service des populations et de la démocratie locale.

Seront également présents M. Henri de Raincourt, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, et son Premier ministre, M. Salam Fayyad.

Ces Assises permettront de réunir dans un cadre officiel les acteurs français et palestiniens de la coopération décentralisée et d'encourager de nouveaux partenariats. Ce dialogue est d'autant plus significatif au vu de la situation de crise que vivent aujourd'hui les collectivités palestiniennes.

Plusieurs tables rondes thématiques présenteront au cours des deux journées de rencontres les actions de la coopération décentralisée : le patrimoine, le soutien aux institutions palestiniennes via le développement économique, l'eau et l'assainissement, l'engagement des pouvoirs locaux européens en Palestine, la place de la jeunesse et des femmes.

Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine est une association de loi 1901, présidée par M. Claude Nicolet, adjoint au maire de Dunkerque, conseiller communautaire de la Communauté urbaine de Dunkerque et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais. Le RCDP a succédé en février 2003 au Fonds de Coopération Décentralisée pour la Palestine (FCDP), créé en novembre 1994 dans la continuité des accords d'Oslo. Il réunit, représente et soutient la majorité des collectivités locales françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée avec des villes mais aussi des camps de réfugiés palestiniens.

Le RCDP tend à promouvoir la diplomatie des collectivités locales et jouer le rôle d'interface entre les autorités locales et gouvernementales en France et en Palestine tout en s'inscrivant dans une logique européenne et internationale pour une paix juste et durable dans la région.

Le programme de la manifestation sera bientôt disponible sur le site internet de Cités Unies France (<http://www.cites-unies-france.org/>).

Pour plus d'informations, les accréditations et demandes d'interviews, contact presse :

Emmanuelle Pauly

Tél. : +33 6 33 41 40 37

Fax : +33 1 53 41 81 41

Courriel : emmanuelle.pauly@gmail.com

Réseau de Coopération décentralisée pour la Palestine : www.cites-unies-france.org

Programme provisoire des Assises /22 -24 janvier 2012

DIMANCHE 22 JANVIER 2012

(En fonction des horaires des arrivées) en soirée : Accueil des participants à Bethléem + dîner

LUNDI 23 JANVIER 2012

Hébron : départ de l'hôtel à 08H00

Séance d'ouverture

09H30-10H30 : Allocution de bienvenue

Animateur M. Khaled Ossaily, maire d'Hébron

Intervenants M. Salam Fayyad, Premier Ministre de l'ANP

M. Henri de Raincourt, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération

M. Michel Delebarre, Président de Cités Unies France, Sénateur

M. Claude Nicolet, Président du RCDP

M. Abu Ramadan, Président de l'APLA, maire de Gaza

(Sous réserve de modifications)

10H45–12H15 : « La coopération dans les zones interdites »

- La zone C : UNHABITAT /OCHA /...
- La Bande de Gaza (question des réfugiés) : UNRWA
- Jérusalem-Est : gouverneur de Jérusalem

12H30-13H45 : déjeuner

14H00-15H30 : Table Ronde 1 - Patrimoine –Mémoire et culture

Animateur

M. Issam JUHA, responsable de l'Association de Préservation de l'héritage à Beït Sahour

Intervenants

Expert palestinien : Dr Nazmi ALJUBA, de l'Université de Bir Zeit **OU** M. Khaldoun, de l'association Al Riwaq

Élu palestinien : M. Khaled OSSAILI, maire d'Hébron

Débat avec la salle

16H45-17H15 : Table Ronde 2 - Soutenir les institutions palestiniennes via le développement économique

Animateur : côté français

Intervenants

Expert palestinien : Dr Samir Abdallah, directeur de l'Institut des Recherches et des Politiques Economiques- (MASS)

Élu palestinien : M. Adli YA'ISH, maire de Naplouse

Débat avec la salle

17H30 : départ à Jérusalem

18H30 : Réception au Consulat Général de France à Jérusalem (à confirmer)

Retour à Bethléem et dîner (hôtel)

MARDI 24 JANVIER 2012

7H30 : départ de l'hôtel

08H45- 10H15 : Table Ronde 3 - L'eau et l'assainissement et la coopération décentralisée

Animateur

Dr Abdelrahman ALTAMIMI, président de Palestinian Hydrological Group (PHG) **OU** M. Simone ALARAJ, directeur de la régie de l'eau à Bethléem

Intervenants

Expert palestinien : Dr Shaddad ATTILI, ministre, président de l'Autorité de l'eau palestinienne (PWA)

Elu palestinien : Mme Janette MICHAEL, maire de Ramallah

Débat avec la salle

10H30-12H : Table Ronde 4 - L'EUROPE et la coopération en direction de la Palestine

Intervenants politiques de l'UE/ Commission Européenne/ Parlement Européen...

Présentation des réseaux euro-Naplouse / euro-Gaza (élus européens)

Animateur

M. Hasan SALEH, maire de Jéricho **OU** M. Sarhan SALAYMEH, maire d'Alram

Intervenants

Expert palestinien : Mme Laila SHAHID, déléguée de la Palestine à l'Union européenne

Élu palestinien : M. Victor BATTARASEH, maire de Bethléem

Débat avec la salle

12H15-13H15 déjeuner

13H30-15H30 : Visite de la ville d'Hébron (Proposition à confirmer)

16H00 : départ À Ramallah via Jérusalem

17H30 : Séance de clôture à Ramallah (En présence du Président de l'Autorité Nationale Palestinienne : M. Mahmoud Abbas)

Dîner à Ramallah

Retour à Bethléem

SECTIONS PARALLELES

Thématiques discutées en ateliers successifs nécessitant une animation spécifique. Les ateliers se tiendront en parallèle des tables rondes plénières.

Plusieurs thèmes seront discutés tout au long de la journée du 23 et du 24 (matin). Chaque section thématique aura une durée d'1H30 maximum. Les différents ateliers thématiques auront lieu dans une même salle et seront successifs.

Proposition de thèmes :

- Coopération décentralisée et société civile (femmes et jeunes) : pour quel type de développement local ?
- Le tourisme : un nouveau défi politique pour le développement de la Palestine ;
- Le développement urbain ;
- Santé et handicap ;
- Le traitement des déchets ;
- Projection du film « Our water, their water » (PWA, 2010)

Lundi 23 janvier

14H00-15H30 : *Coopération décentralisée et société civile (femmes et jeunes) : pour quel type de développement local ?*

Animateur : M. Mazen GHUNAIM, vice-ministre du gouvernement local.

15H45-17H15 : *Le tourisme : un nouveau défi politique pour le développement de la Palestine*

Animateur: M. Hani Al HAYEK, maire de Beït Sahour

Mardi 24 janvier

08H45-09H45 : *Le développement urbain*

Animateur : M. Toufik ALBUDAIRI, assistant de vice-ministre de gouvernement local

09H55- 11H00 : *Les échanges entre les collectivités locales et la société civile*

Animateur : Mme Lana ABUHIJLEH, directrice du CHF

11H05-12H00 : *Déchets solides*

Animateur: M. Hani SHAWAHNI, directeur de conseil de services communs des déchets dans le nord de la Cisjordanie **OU** M. Yasser DWAIK – directeur de conseil des services communs des déchets dans le district d’Hébron

Mercredi 25 janvier

Visites guidées de la Palestine

- 1) Jérusalem EST
- 2) La colonisation : visite et compréhension de la zone C (les colonies, le mur)
- 3) Visite dans le nord
- 4) ...

Déjeuner

Jeudi 26 et vendredi 27 janvier

Séances de travail entre les villes partenaires

Informations pratiques

Inscriptions :

Merci de nous confirmer votre participation à la conférence auprès de notre service de presse ainsi que vos coordonnées pour la meilleure organisation possible.

Vols :

Merci de nous communiquer les informations concernant votre plan de vol (compagnie aérienne, numéro de vol, date et horaires) pour nous permettre d'effectuer un suivi et d'adapter efficacement l'organisation des Assises.

Transports :

Le RCDP assurera les transports par navettes durant les Assises.

Dimanche 22 janvier : navettes de l'aéroport à Bethléem

Lundi 24 et mardi 25 : navettes entre Bethléem et Hébron

Mercredi 23 : navettes pour les visites

Pour le vol de retour, chacun étant libre de ses dates, il n'y a pas de navette organisée pour le transfert à l'aéroport.

Hébergement :

Les participants adhérents au RCDP sont hébergés à :

Intercontinental Jacir Palace

Hebron Road

Bethléem

Tél. : +972(2)2766777, Fax : +972(2)2766770

Conférence :

Les Assises se dérouleront dans les locaux du Centre coréen à Hébron.